

# Rapport de gestion 2016



**Assurance des  
Médecins Suisses  
société coopérative**

Une prévoyance sûre.  
Depuis 1926.

Länggassstrasse 8  
CH-3000 Berne 9

T +41 31 301 25 55  
F +41 31 302 51 56

[va-cooperative.ch](http://va-cooperative.ch)

# Table des matières

- 03 **Éditorial**
- 04 **Les chiffres-clés**
- 05 **Les délégués de la société coopérative**
- 06 **Le conseil d'administration de la société coopérative**
- 07 **La direction**
- 08 **L'organisation**
- 11 **Les comptes :**
- 11 Rapport de l'organe de révision
- 12 Bilan
- 13 Compte de résultat
- 15 Tableau des flux de trésorerie
- 16 Annexe
- 30 **Affectation du bénéfice et fonds propres**
- 32 **Rapport de situation**
- 34 Explications graphiques
- 39 Projets et dossiers en cours



Le président, Dr méd. Jürg M. Fritzsche (g) et  
le directeur, Norman Gerber (d)

# Éditorial

Chères coopératrices,  
Chers coopérateurs,

Une fois encore et malgré le contexte général délicat du marché, l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative est parvenue au cours de l'exercice 2016 à confirmer les bons résultats enregistrés en 2015, voire à légèrement les améliorer dans certains domaines. Ce constat réjouissant prouve que les efforts déployés ces dernières années au niveau du développement de produits, de la vente et du marketing portent leur fruits. Parmi les éléments ayant contribué de façon substantielle à la stabilité de cette évolution, on peut citer les partenariats de distribution existants, le panachage des moyens de communication entre médias en ligne et presse écrite, ainsi que notre présence active en 2016 lors de certains congrès. L'effet positif vers l'extérieur a par ailleurs permis à la société coopérative de décrocher de nouveaux partenaires de distribution. Les nouvelles offres présentant une plus-value pour nos coopérateurs ont suscité un vif intérêt en 2016, et d'ores et déjà dégagé leurs premiers résultats positifs. Pour que la pyramide des âges des coopérateurs puisse demeurer équilibrée à l'avenir, il est capital de miser sur le contact avec de jeunes médecins. Nous sommes donc particulièrement satisfaits du nouveau partenariat de coopération interfacultaire initié avec la Swiss Medical Students Association (swimsa).

Les conditions du marché de l'assurance-vie individuelle sont toujours aussi délicates. Les faibles taux d'intérêt technique touchant les assurances d'épargne ainsi que la pression persistante sur les prix des assurances de risque en cas de décès et d'invalidité sont les principaux facteurs qu'il convient de contrer à l'aide de mesures et approches de solutions appropriées. Dans ce contexte, nous accordons une attention particulière à notre positionnement auprès des jeunes médecins.

L'ensemble des marchés des intérêts, actions et monétaires ont, une fois encore, presque exclusivement été dominés par les décisions politiques et des banques émettrices. Les importantes fluctuations sur les marchés des actions, les rendements en francs suisses sensiblement inférieurs à la barre des 0%, la sortie de la Grande-Bretagne de l'UE et les élections présidentielles américaines ont suscité des discussions animées au sein des commissions. Nous sommes restés fidèles à nos principes. Comme par le passé, nous renonçons à investir dans des placements obligataires basés sur des emprunts d'États hors de Suisse. Le comité de placement a mené

une gestion à la fois active et respectueuse du budget de risque de nos parts, qu'il s'agisse d'actions ou de parts en devises étrangères. L'implémentation durant de longues périodes de l'année de mécanismes de sécurisation ciblés dans ces domaines, entend garantir un amortissement suffisant des chocs. Nos immeubles ont fourni le rendement prévu grâce à leurs situations privilégiées au cœur des villes de Zurich, Berne, Bâle, de même que dans le reste de la Suisse. Nous n'avons déploré aucune vacance involontaire en 2016 et avons investi dans notre parc immobilier une somme d'argent frais équivalente à celle de l'année précédente.

Au cours de l'exercice sous revue, nous n'avons payé aucun intérêt négatif sur nos liquidités et nous n'avons pas eu à investir de liquidités dans des placements à taux d'intérêt négatif.

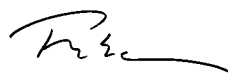
Le rendement du dividende atteint 2,70%. Eu égard à la stratégie de placement prudente et au contexte global actuel des marchés financiers, cette performance peut être considérée comme bonne.

Notre société coopérative est au service du corps médical suisse depuis 1926. A l'occasion de notre 90<sup>e</sup> anniversaire, nous avons lancé un concours ([www.ton-idee-sante.ch](http://www.ton-idee-sante.ch)) ayant pour objectif de promouvoir la notion de prévoyance élargie dans la vie astreignante de la communauté médicale, tant sur le plan professionnel que privé. Nous entendons soutenir de la sorte toute idée originale contribuant sensiblement à l'amélioration de la qualité de vie privée et professionnelle du corps médical.

Merci de votre fidélité et attachement.

Berne, mars 2017

Au nom du conseil d'administration  
de l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative



**Dr méd. Jürg M. Fritzsche**  
Président



**Norman Gerber**  
Directeur

# Les chiffres-clés

Membres de notre société coopérative	2015	2016
Médecins	4 321	4 230
Dentistes	458	439
Vétérinaires	349	342
Chiropraticiens	17	17
Autres	925	922
<b>Total</b>	<b>6 070</b>	<b>5 950</b>
dont rentes de vieillesse et de veuf/ ve (ancien régime)	690	641
<b>Nombre total de membres (hors rentiers)</b>	<b>5 380</b>	<b>5 309</b>

Nombre de collaborateurs	2015	2016
Collaborateurs (convertis en postes à temps plein)	7.9	7.5

Comptes statutaires <sup>1</sup>	2015	2016
Placements de capitaux et disponibilités	934 036 696	927 340 002
Provisions techniques	935 270 763	926 162 706
Somme du bilan	953 216 622	944 128 386
Fonds propres déclarés	15 735 668	15 883 073
Primes acquises pour propre compte	38 216 221	34 967 507
Paiements dans le cadre de prestations d'assurance	66 973 425	64 405 631
Résultat des placements	27 822 962	24 502 949
Résultat après impôts	135 668	153 073
Fortune liée – degré de couverture	114%	115%
Rendement des placements <sup>2</sup>	2,94%	2,70%

<sup>1</sup> Les comptes statutaires servent de base à la prise de décision de l'assemblée des délégués.

<sup>2</sup> Rendement des placements (avant modification des réserves de fluctuation des valeurs) sur la base de l'inventaire moyen des placements de capitaux et des disponibilités.

# Les délégués de la société coopérative

au 31 décembre 2016

Circonscription des délégués n° 1		Membre depuis	Élu jusqu'en
Coopérateurs délégués pour les cantons de GE, VD, VS, NE et JU	Madame la Doctoresse méd. Lyliam Bozin, Neuchâtel	2003	2018
	Monsieur le Docteur méd. Pierre Charbonnet, Genève	2014	2018
	Madame la Doctoresse méd. Laurence Imhof, Naters	2010	2018
	Monsieur le Docteur méd. Beat Lendi, Prilly	1999	2018
	Monsieur le Docteur méd. Olivier Sahli, Neuchâtel	1999	2018
Circonscription des délégués n° 2		Membre depuis	Élu jusqu'en
Coopérateurs délégués pour les cantons de BS, BL, AG et SO	Madame PD Dr méd. Christina Jeanneret, Oberwil	2003	2018
	Madame la Doctoresse méd. Irene von Planta, Bâle	1995	2018
	Monsieur le Professeur Dr méd. Martin von Planta, Bâle	1995	2018
Circonscription des délégués n° 3		Membre depuis	Élu jusqu'en
Coopérateurs délégués pour les cantons de TG, SG, AI, AR, GL et GR	Monsieur le Docteur méd. Urs Martin Gachnang, Bever	2007	2018
	Monsieur le Docteur méd. Christoph Wissmann, Münchwilen	2010	2018
Circonscription des délégués n° 4		Membre depuis	Élu jusqu'en
Coopérateurs délégués pour les cantons de BE et FR	Monsieur le Docteur méd. Ernst Gerhard Buff, Lugnorre	2007	2018
	Monsieur le Docteur méd. Werner König, Berne	2003	2018
	Monsieur le Docteur méd. Remo Koller, Berne	2007	2018
	Monsieur le Docteur méd. Daniel Stieger, Muri b. Bern	2014	2018
Circonscription des délégués n° 5		Membre depuis	Élu jusqu'en
Coopérateurs délégués pour les cantons de UR, SZ, NW, OW, LU, ZG et TI	Monsieur le Docteur méd. Pietro Antonini, Lugano	1999	2018
	Madame la Doctoresse méd. Franziska Berlinger, Schwyz	2003	2018
Circonscription des délégués n° 6		Membre depuis	Élu jusqu'en
Coopérateurs délégués pour les cantons de ZH et SH	Madame la Doctoresse méd. Sibylle Brandenberger-Boos, Uerikon	2003	2018
	Monsieur le Docteur méd. Michael Sacchetto, Küsnacht	2007	2018
	Monsieur le Docteur méd. Thomas Scheitlin, Kilchberg	1999	2018
	Monsieur le Docteur méd. Christoph Wahl, Schlieren	2010	2018
Circonscription des délégués Dentistes		Membre depuis	Élu jusqu'en
Coopérateurs délégués pour la Suisse entière	Monsieur le Docteur méd. dent. Thomas Biel, Bad Ragaz	1999	2018
	Monsieur le Docteur méd. dent. Thierry Kissling, Unteriberg	2014	2018
Circonscription des délégués Vétérinaires		Membre depuis	Élu jusqu'en
Coopérateurs délégués pour la Suisse entière	Monsieur le Docteur méd. vét. Pierre Chappuis, Granges-près Marnand	2010	2018
	Monsieur le Docteur méd. vét. Beat Hähni, Schwarzenburg	2010	2018

Chaque circonscription de délégués a droit à un délégué par groupe de 200 membres, toutefois à deux délégués au moins et à cinq au plus. Est déterminant le nombre de sociétaires à la fin de l'année précédant l'élection (art. 6 des statuts).

# Le conseil d'administration de la société coopérative

au 31 décembre 2016

	Membre depuis	Élu jusqu'en
<b>Dr méd. Jürg M. Fritzsche (1948)</b> , Männedorf		
<i>Président (membre non exécutif du conseil d'administration, membre du comité de placement)</i>	1986	2017
<b>Dr méd. Balthasar Leuzinger (1960)</b> , Erlenbach		
<i>Vice-Président (membre non exécutif du conseil d'administration)</i>	2002	2017
<b>Dr méd. vét. Pierre Berthold (1948)</b> , Delémont		
<i>Membre (membre non exécutif du conseil d'administration)</i>	2008	2017
<b>Dr méd. Rolf Lehmann (1957)</b> , Worb		
<i>Membre (membre non exécutif du conseil d'administration)</i>	1993	2017
<b>Dr méd. dent. Jörg Schneider (1952)</b> , Baden		
<i>Membre (membre non exécutif du conseil d'administration)</i>	2014	2017
<b>Dr sc. math. Hanspeter Tobler (1958)</b> , Bassersdorf		
<i>Membre (membre non exécutif du conseil d'administration)</i>	2008	2017
<b>Prof. Dr rer. pol. Heinz Zimmermann (1958)</b> , Bâle		
<i>Membre (membre non exécutif du conseil d'administration, présidence du comité de placement)</i>	2008	2017

Le conseil d'administration se compose du président, ainsi que de 4 à 8 membres. Au moins trois membres du conseil d'administration doivent faire partie du corps médical. Les membres du conseil d'administration et son président sont élus par l'assemblée des délégués pour un mandat de trois ans ; la réélection pour un nouveau mandat est autorisée (art. 8 des statuts).



# La direction

au 31 décembre 2016

Entrée en fonction      Membre depuis

## **Norman Gerber (1964)**, Bolligen

<i>Directeur (président du comité de direction, membre consultatif de la commission de placement)</i>	2009	2009
---	------	------

Après plus de 25 ans d'activité dans le secteur bancaire en Suisse et à l'étranger, Norman Gerber a repris en 2009 la direction de l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative à Berne.

Norman Gerber est titulaire de deux brevets fédéraux, l'un en économie bancaire et l'autre en conseil financier. Par ailleurs, il a suivi des formations spécifiques dans le domaine des instruments de crédit et de placement.

## **Adrian Brünisholz (1970)**, Hasle b. Burgdorf

<i>Responsable des Finances, directeur suppléant</i>	2010	2010
--	------	------

Adrian Brünisholz jouit de plus de 20 années d'expérience dans la branche de l'assurance (non-vie et vie), dont plus de 15 affecté à différentes fonctions des domaines des finances et de la gestion, pour le compte de sociétés actives à l'échelon national et international.

Après son apprentissage de commerce, Adrian Brünisholz a étudié l'économie d'entreprise à la Haute école de gestion (HEG) de Fribourg. Il possède un Master of Business Administration (MBA) de l'université de Rochester, NY (USA) ainsi qu'un Executive MBA de l'université de Berne. Son profil est complété par des formations spécifiques en management de sociétés d'assurance, mais également dans les domaines de l'évaluation des entreprises, ainsi que de la gestion du risque et des projets.

## **Gabriele Brun del Re (1964)**, Port

<i>Responsable Assurances</i>	1995	2002
-------------------------------	------	------

Gabriele Brun del Re se consacre activement à l'assurance vie individuelle depuis 1995 et maîtrise parfaitement tous les engrenages du système suisse de prévoyance. Il a repris la direction du département Assurances en 2002. Depuis lors, il est responsable de la gestion des contrats et des membres, de la vérification du risque et de l'acceptation des propositions, de la lutte contre le blanchiment, ainsi que du traitement des cas de sinistres. Avant son entrée en fonction dans notre société coopérative, il a travaillé pour une compagnie générale d'assurances et occupé un poste de cadre supérieur dans la vente de biens d'investissement.

Gabriele Brun del Re est titulaire d'un brevet fédéral de spécialiste en assurance. Il suit régulièrement différentes formations continues spécifiques et participe à divers groupes suisses professionnels et d'échange d'expériences. En outre, il siège à la Commission d'experts en blanchiment d'argent de l'OAR-ASA.

## **Roland Koller (1966)**, Uttigen

<i>Responsable Marketing et Vente</i>	2014	2014
---------------------------------------	------	------

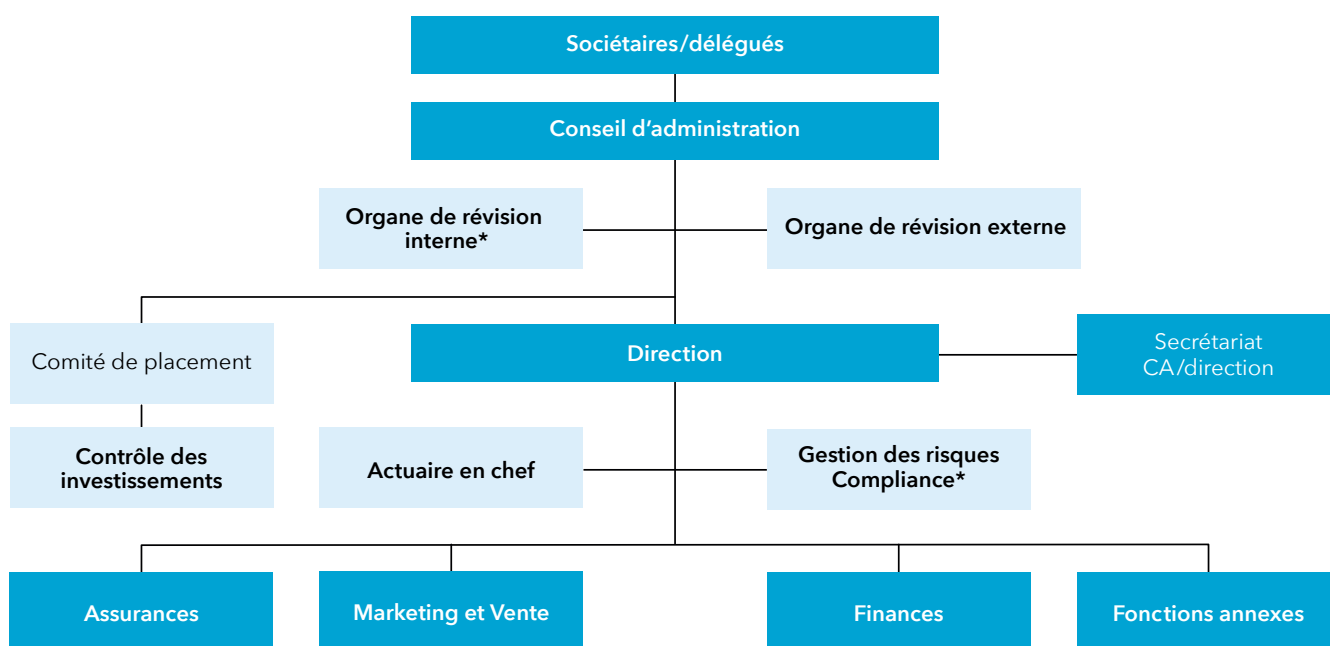
Roland Koller dispose d'une longue expérience dans le domaine des assurances. Après son apprentissage de commerce auprès de la Winterthur Assurances, sa carrière professionnelle l'a conduit du domaine de l'assurance privée au secteur fiduciaire, puis à celui de l'assurance maladie. Ces dernières années, Roland Koller a endossé différentes fonctions d'encadrement et a siégé aux comités de direction de sociétés nationales renommées dans le domaine de l'assurance de personnes. Depuis mai 2014, il est responsable de la vente de solutions d'assurance vie pour le compte de l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative.

Roland Koller a suivi une formation continue d'économiste d'entreprise, ainsi que différents cours de management. Il a également achevé une formation de responsable marketing au GfM-IMB de l'université de Berne.

# L'organisation

## Organigramme

au 31 décembre 2016



L'Assurance des Médecins Suisses société coopérative est soumise au contrôle de la FINMA, qui lui a attribué la catégorie de surveillance 4 (participant au marché de taille moyenne / risque moyen).

\* Fonctions de contrôle selon circulaire FINMA 2017/2 Corporate Governance.

## Rapport d'activité du conseil d'administration pour l'exercice écoulé

Le conseil d'administration s'est réuni lors de quatre séances ordinaires, au cours desquelles les thèmes suivants ont été abordés (liste non exhaustive) :

### 17 mars 2016

- Rapport interne et rapport sur le placement de capitaux
- Comptes 2015 (rapport de l'organe de révision inclus)
- Rapports de statut dans les domaines Assurances, Vente et Régulation
- Projets immobiliers

### 28 mai 2016

- Rapport interne et rapport sur le placement de capitaux
- Rapports de statut dans les domaines Assurances et Vente
- Rapports de statut dans le domaine de la Régulation (SST / rapport dans FIRST)
- Assemblée des délégués

### 25 août 2016

- Rapport interne et rapport sur le placement de capitaux
- Planification trisannuelle 2017–2019 (rapport ORSA, 1<sup>ère</sup> lecture)
- Rapports de statut dans les domaines Assurances, Vente et Régulation
- Rapport de vérification de la révision interne

### 15 décembre 2016

- Rapport interne et rapport sur le placement de capitaux
- Planification trisannuelle 2017–2019 (rapport ORSA, 2<sup>e</sup> lecture)
- Planification annuelle 2017
- Rapports de statut dans les domaines Assurances, Vente et Régulation
- Prise de connaissance du rapport de risque et du rapport de révision interne
- Mise à jour du système de contrôle interne (SCI)

## Comité de placement

Les tâches, devoirs et compétences du comité de placement sont définis dans le règlement de placement et englobent essentiellement les points suivants :

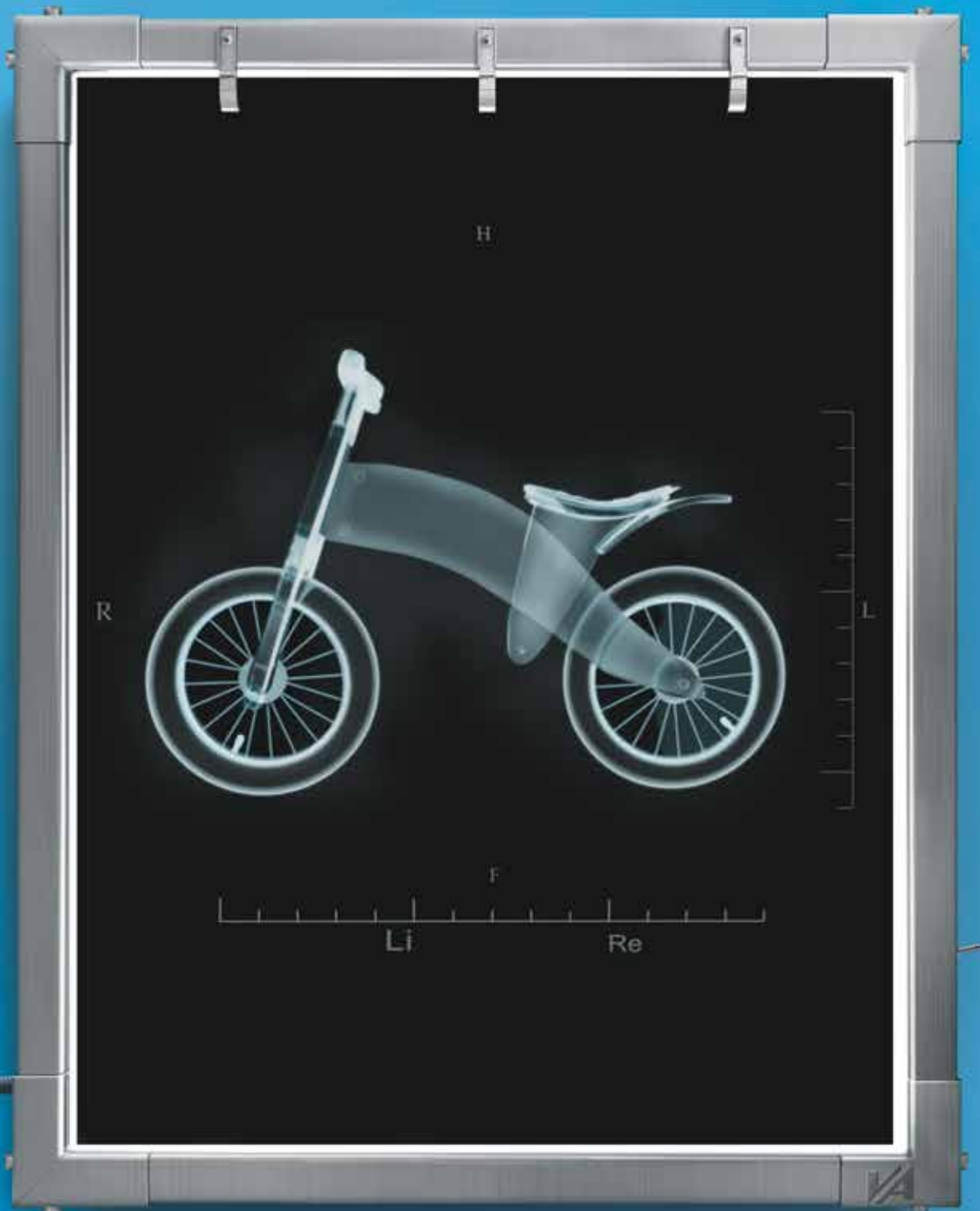
Le comité de placement est responsable de la mise en œuvre du règlement de placement approuvé par le conseil d'administration. Il choisit les gérants du portefeuille et définit le cadre de leurs activités par le biais de mandats de gestion. Le comité de placement surveille le respect des directives de placement et le résultat des placements. Il décide notamment des mesures tactiques de sécurisation.

Au cours de l'exercice sous revue, quatre séances ordinaires du comité de placement ont eu lieu.

Le comité de placement rend régulièrement compte de ses activités au conseil d'administration et à la direction, auxquels il attribue les mandats nécessaires.

Le comité de placement se compose des membres suivants :

- Prof. Dr rer. pol. Heinz Zimmermann, Bâle (président)
- Dr méd. Jürg M. Fritzsche (membre)
- Norman Gerber, responsable des placements de capitaux (membre consultatif sans droit de vote)
- Fritz Jakober, FJ Vermögensverwaltung Glarus (membre consultatif sans droit de vote)



Les meilleurs pronostics pour votre famille.

# Comptes annuels statutaires :

## Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement et l'annexe (pages 12 à 30) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons remplir les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'administration.

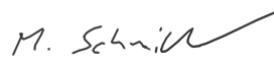
En outre, nous attestons que l'utilisation de l'excédent de l'actif de l'exploitation est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

### Ernst & Young SA



### Stefan Marc Schmid

Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)



### Marco Schmid

Expert-réviseur agréé

Berne, le 16 mars 2017

# Comptes annuels statutaires :

## Bilan

Bilan au 31 décembre en CHF	Annexe	2015	2016
<b>Actifs</b>			
Biens immobiliers	<b>1, 2</b>	205 917 468	206 981 523
Titres à revenus fixes	<b>1</b>	658 396 782	651 048 429
Actions et parts de fonds	<b>1</b>	50 190 395	50 623 276
Autres placements	<b>1</b>	5 000 000	—
<b>Total des placements</b>		<b>919 504 645</b>	<b>908 653 227</b>
Créances sur instruments financiers dérivés	<b>1</b>	82 693	271 601
Disponibilités		14 532 050	18 686 775
Part des réassureurs dans les provisions techniques	<b>6</b>	2 426 774	2 084 813
Immobilisations corporelles	<b>2</b>	11 149	19 494
Frais d'acquisition activés		356 993	771 965
Valeurs immobilisations incorporelles	<b>2</b>	781 043	—
Créances nées d'opérations d'assurance	<b>3</b>	184 045	264 761
Autres créances	<b>4</b>	5 604 304	3 920 302
Comptes de régularisation des actifs	<b>5</b>	9 732 927	9 455 447
<b>Total de l'actif</b>		<b>953 216 622</b>	<b>944 128 386</b>
<b>Passifs</b>			
	Annexe	2015	2016
Provisions techniques	<b>6</b>	935 270 763	926 162 706
Dettes sur instruments financiers dérivés	<b>1</b>	70 320	—
Dettes issues d'opérations d'assurance	<b>7</b>	189 916	246 433
Autres engagements		451 662	666 548
Comptes de régularisation passifs	<b>8</b>	1 498 294	1 169 627
<b>Total du capital étranger</b>		<b>937 480 954</b>	<b>928 245 313</b>
Réserves légales issues du bénéfice		8 150 000	8 280 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		7 450 000	7 450 000
Résultat annuel		135 668	153 073
<b>Total du capital propre</b>	<b>9</b>	<b>15 735 668</b>	<b>15 883 073</b>
<b>Total du passif</b>		<b>953 216 622</b>	<b>944 128 386</b>

## Comptes annuels statutaires :

# Compte de résultat

<b>Compte de résultat</b> en CHF	<b>Annexe</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Primes brutes		38 234 916	34 854 010
Part des réassureurs aux primes brutes		-277 806	-246 904
<b>Primes pour propre compte</b>		<b>37 957 110</b>	<b>34 607 106</b>
Variations des reports de primes		259 110	360 401
<b>Primes acquises pour propre compte</b>		<b>38 216 221</b>	<b>34 967 507</b>
Autres produits de l'activité d'assurance		780	—
<b>Total des produits issus des opérations actuarielles</b>		<b>38 217 001</b>	<b>34 967 507</b>
Charges des sinistres : montants bruts payés	<b>10</b>	-66 973 425	-64 405 631
Part des réassureurs aux versements pour cas d'assurances		265 117	307 779
Variation des provisions techniques	<b>11</b>	5 538 972	8 623 318
Part des réassureurs à la variation des provisions techniques	<b>11</b>	-175 443	-341 242
<b>Charges des sinistres pour propre compte</b>		<b>-61 344 779</b>	<b>-55 815 776</b>
Charges d'acquisition et de gestion	<b>12</b>	-4 520 670	-3 392 857
Part des réassureurs aux charges d'acquisition et de gestion		—	—
<b>Charges d'acquisition et de gestion pour propre compte</b>		<b>-4 520 670</b>	<b>-3 392 857</b>
Autres charges techniques pour propre compte		—	-9 940
Produits des placements	<b>13</b>	48 806 887	43 925 315
Charges financières et frais de gestion des placements	<b>13</b>	-20 983 925	-19 422 367
<b>Résultat des placements</b>		<b>27 822 962</b>	<b>24 502 949</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>174 514</b>	<b>251 882</b>
Produits/charges extraordinaires		—	—
<b>Bénéfice avant impôts</b>		<b>174 514</b>	<b>251 882</b>
Impôts directs		-38 846	-98 809
<b>Bénéfice après impôts</b>		<b>135 668</b>	<b>153 073</b>



Les meilleurs pronostics pour votre carrière.



## Comptes annuels statutaires :

# Tableau des flux de trésorerie

<b>Tableau des flux de trésorerie</b> en CHF	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Bénéfice	135 668	153 073
Gains (-) / Pertes (+) réalisés/non réalisés sur placements	-4 240 224	147 353
Revalorisations (-) / Amortissements (+) des placements	3 575 374	1 258 089
Réserves de fluctuation des cours	-300 000	600 000
Actifs incorporels	1 697 300	781 043
Immobilisations corporelles	11 149	30 643
Augmentation / Diminution des provisions techniques	-5 841 165	-9 108 057
Part des réassureurs dans les provisions techniques	175 443	341 961
Créances et engagements issus d'instruments financiers dérivés	-163 384	-259 228
Frais de souscription activés	-282 491	-414 972
Créances nées d'opérations d'assurance	49 383	-80 717
Autres créances	-1 641 704	1 684 001
Comptes de régularisation actifs	1 328 029	277 479
Dettes nées d'opérations d'assurance	119 076	56 518
Autres engagements	86 957	214 886
Comptes de régularisation passifs	-211 620	-328 668
<b>Tableau des flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>-5 502 210</b>	<b>-4 646 596</b>
Achat net (-) / Vente nette (+) de placements	-5 501 785	8 845 976
Actifs incorporels	-79 004	—
Immobilisations corporelles	-8 467	-38 987
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-5 589 256</b>	<b>8 806 989</b>
Attribution au fonds de secours (attribution du bénéfice)	-2 058	-5 668
<b>Flux de trésorerie issus du financement</b>	<b>-2 058</b>	<b>-5 668</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-11 093 525</b>	<b>4 154 725</b>
Total des liquidités de l'exercice précédent	25 625 575	14 532 050
Variation des liquidités	-11 093 525	4 154 725
<b>Total des liquidités de l'exercice sous revue</b>	<b>14 532 050</b>	<b>18 686 775</b>

# Comptes annuels statutaires :

## Annexe

### Principes relatifs à la présentation des comptes et à l'évaluation

#### Principes relatifs à la présentation des comptes

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions relatives à la comptabilité commerciale du Code des Obligations suisse (art. 957–963b CO, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013).

La présentation des comptes annuels est conforme aux prescriptions de l'ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances, OS-FINMA du 15 décembre 2015.

#### Conversion des monnaies étrangères

La société établit ses comptes en francs suisses. Les charges et produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction. Les postes du bilan exprimés en monnaie étrangère sont convertis aux cours de la date du bilan, les cours principaux étant :

	2015	2016
EUR	1.08739	1.07199
USD	1.00100	1.01635

#### Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et passifs est appliqué. Si l'évaluation postérieure des actifs ou des passifs est effectuée, non pas aux valeurs historiques (ou aux valeurs d'acquisition reportées), mais aux valeurs actuelles, en présence de conditions d'exploitation ordinaires, les valeurs seront inscrites au prix du jour. Les passifs sont comptabilisés à la valeur nominale.

#### Biens immobiliers (immeubles de placement)

Les biens immobiliers (immeubles de placement) figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, respectivement prix de revient, auquel s'ajoute tout investissement générant une plus-value. Le parc immobilier est constamment entretenu. L'amortissement sur la valeur d'acquisition, respectivement le prix de revient, est calculé sans prise en compte de la valeur du terrain.

La valeur des sommes portées au bilan est vérifiée chaque année à l'aide de l'évaluation propre DCF des immeubles. En outre, des expertises externes sont mandatées à intervalles réguliers. En cas de constat d'une perte de valeur durable, une correction de valeur sera comptabilisée avec incidence sur le résultat.

#### Titres à revenus fixes

Les titres à revenu fixe sont, en règle générale, tenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost method), pour autant que le débiteur soit en mesure de régler les intérêts et de rembourser. La modification périodique de la valeur calculée en fonction de la valeur des coûts amortis est inscrite au compte de résultat. En cas de doute quant à la capacité du débiteur à régler les intérêts ou à rembourser, les titres à revenus fixes sont portés au bilan à leur valeur actuelle. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons une valeur proche du marché sur la base de notre propre modèle d'évaluation.

#### Actions et parts de fonds (fonds immobilier inclus)

Les actions et les parts de fonds sont portées au bilan aux valeurs actuelles (valeur du cours ou du marché au jour de l'établissement du bilan).

La différence constatée lors de l'évaluation subséquente (gain ou perte non réalisés sur les cours) étant passée, soit dans le poste des produits des placements, soit dans les charges des placements, ces écritures ont une incidence sur le résultat.

Afin de tenir compte des fluctuations des cours des actions et parts de fonds, des provisions pour correction de valeurs peuvent être constituées, à la charge du compte de résultat. Lors de la constitution de provisions de fluctuation, il est tenu compte du principe de la valeur d'acquisition, respectivement de la valeur minimale. Cela signifie que les provisions de fluctuation sont fixées de manière à ne pas être inférieures à la valeur d'acquisition, respectivement la valeur minimale, par titre.

#### Autres placements de capitaux

Les autres placements se réfèrent à un produit structuré, évalué selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts.

#### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures. Les contrats à terme sur devises ainsi que les options put stratégiques servent à couvrir respectivement les risques imputables au taux de change et les fluctuations de prix du marché. Les contrats optionnels tactiques et les certificats sur indices d'actions ainsi que les futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion. Les dérivés sont évalués aux cours du jour. Les valeurs actuelles sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan. S'agissant des options put stratégiques, la valeur temporelle n'est

pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise d'engagement ou de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat. Les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture sont comptabilisés aux valeurs actuelles, avec incidence sur le résultat.

### **Disponibilités**

Les disponibilités incluent les avoirs en caisse et les avoirs bancaires. Ces positions sont comptabilisées à la valeur nominale.

### **Immobilisations corporelles**

Ces immobilisations sont passées au bilan à partir d'un coût d'acquisition de CHF 5000 et amorties linéairement sur une durée d'usage de deux à cinq ans. La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année.

### **Frais d'acquisition activés**

Les frais d'acquisition des polices d'assurance sont activés et comptabilisés dans un poste distinct du bilan. L'évaluation de leur valeur se base sur les calculs actuariels.

### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises telles que logiciels, sont portées à l'actif lorsqu'un profit mesurable sur plusieurs années peut leur être imputé. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur une période de trois à cinq ans. La valeur des amortissements incorporels est contrôlée chaque année. Si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

### **Créances, comptes de régularisation des actifs et autres engagements**

Ces postes sont évalués aux valeurs nominales. Le du croire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiées.

### **Provisions techniques**

Ce poste représente les engagements envers les preneurs d'assurance. Elles sont en principes définies sur la base des différents contrats d'assurance. Les prescriptions et usages suisses, ainsi que les plans d'exploitation approuvés forment la base des calculs s'y rapportant. Pour la plupart des produits d'assurance, les réserves mathématiques correspondent au taux d'intérêt technique non escompté des flux de versements correspondants, constitués par la différence entre les versements futurs aux preneurs d'assurance (prestations d'assurance) et les versements futurs des preneurs

d'assurance (primes). Dans ce contexte, les bases biométriques, telles que probabilités de décès, d'invalidité et autres éventualités de sinistre, sont prises en compte (méthode prospective). Pour les avoirs de vieillesse des assurances individuelles, la réserve mathématique correspond à l'avoir épargné par le preneur d'assurance (méthode rétrospective).

### **Reports de primes**

Il s'agit de la régularisation des primes, non encore réalisées, encaissées au cours de l'exercice. Le calcul des reports de primes se base sur la méthode du pro rata temporis.

### **Provisions pour prestations d'assurance**

Cette position inclut les provisions pour dommages déclarés, provisions pour dommages survenus mais non encore déclarés et les frais de traitement des sinistres correspondants.

### **Provisions pour fonds d'excédents**

La société rétrocède chaque année aux preneurs d'assurance une part des revenus réalisés dans le cadre des opérations d'assurances vie. Les montants correspondants sont comptabilisés sous forme de provisions pour le fonds d'excédents. Les montants affectés à ces provisions sont utilisés les années suivantes pour financer les parts octroyées aux assurés, conformément aux dispositions légales et/ou contractuelles.

### **Prévoyance du personnel**

Les collaborateurs de l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative sont affiliés à une institution de prévoyance selon le droit suisse. Les plans de prévoyance sont financés annuellement par des contributions de l'employeur et les cotisations des employés. Les contributions de l'employeur apparaissent sous les frais de personnel dans le compte de résultat. La prévoyance est gérée par une fondation autonome et indépendante de l'employeur. Les plans assurent des prestations de retraite, invalidité et décès ; les prestations sont déterminées selon le règlement de l'institution de prévoyance.

### **Comptes de régularisation passifs**

Les postes de régularisation passifs incluent les revenus déjà comptabilisés correspondant au nouvel exercice, ainsi que les factures non encore reçues concernant l'exercice en cours. L'évaluation est effectuée aux valeurs nominales ou selon l'estimation la plus juste possible.

# Comptes annuels statutaires :

## Annexe

### Principes relatifs à la présentation des comptes et à l'évaluation

#### Impôts

Les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont saisis avec incidence sur le résultat. Les impôts courants dus figurent dans les autres passifs ou dans les comptes de régularisation passifs.

#### Mentions annexes selon art. 959c al. 2 CO

##### Nom, forme juridique et siège de l'entreprise

Assurance des Médecins Suisses société coopérative, Berne

##### Moyenne annuelle des emplois à plein temps

L'Assurance des Médecins Suisses a enregistré une moyenne annuelle de 8 emplois à plein temps (exercice précédent : 9).

##### Engagements envers des institutions de prévoyance

Au jour de l'établissement du bilan, aucun engagement envers des instituts de prévoyance n'était en suspens (à l'instar de l'exercice précédent).

##### Honoraires de révision

Les honoraires de révision se montent à

- CHF 114 206 pour les prestations de révision (exercice précédent : 111 046)
- CHF 28 080 pour les prestations accessoires (exercice précédent : 13 770).

##### Somme totale des actifs affectés à la sécurisation des propres engagements

Les directives de placement de la FINMA relatives à la fortune liée sont appliquées.

La valeur de couverture de la fortune liée se monte à CHF 1079 mio. (année précédente : 1079 mio.).

La valeur comptable de la fortune liée se monte à CHF 930 mio. (année précédente : 934 mio.).

Les dispositions de la société prévoient que l'utilisation d'instruments financiers dérivés ne doit pas exercer d'effet de levier sur

la fortune globale, ce qui signifie qu'un investissement équivalent par le biais de placements de base ne doit pas exercer le même effet qu'une ouverture de crédit, même en tenant compte de l'engagement économique (exposure). Tous les engagements pouvant découler de transactions financières dérivées doivent, à tout moment, être couverts par des liquidités ou par les placements de base existants. Les ventes à découvert ne sont pas autorisées. La contrepartie du risque doit être limitée et une bonne négociabilité des instruments dérivés utilisés assurée.

Un contrat cadre de dérivés d'Over-the-Counter (y compris Netting-Agreement) a été passé entre la société et ses partenaires bancaires dans le cadre de l'utilisation d'instruments financiers dérivés. En outre, les transactions en produits dérivés et opérations à termes, ainsi que les contrats de gage correspondants font l'objet d'une convention cadre.

Le total des engagements à honorer à la date d'établissement du bilan se monte à CHF 53,9 mio. (année précédente : 62,9 mio.).

La valeur marchande des valeurs de base actuelles se monte à CHF 85,2 mio. (année précédente : 80,5 mio.).

##### Comptabilité établie selon une norme comptable reconnue (art. 962 CO)

La comptabilité est établie conformément à l'ensemble des recommandations Swiss GAAP RPC, vérifiée par l'organe de révision et présentée à l'assemblée des délégués (organe suprême de la société coopérative). La société coopérative renonce à une publication dans son rapport de gestion.

## Explications relatives au bilan

### 1) Placements de capitaux et instruments financiers dérivés

en CHF	2015	2016
Biens immobiliers (immeubles de placement)	205 917 468	206 981 523
Titres à revenus fixes	658 396 782	651 048 429
<i>Actions et placements similaires</i>	11 909 363	11 591 162
<i>Placements collectifs de capitaux (parts de fonds, fonds immobilier inclus)</i>	43 581 032	44 932 114
<i>Réserves de fluctuation des cours sur les actions et placements collectifs de capitaux</i>	-5 300 000	-5 900 000
Actions et parts de fonds	50 190 395	50 623 276
Autres placements de capitaux	5 000 000	—
<b>Placements de capitaux</b>	<b>919 504 645</b>	<b>908 653 227</b>
Instruments financiers dérivés (net)	12 373	271 601
<b>Total placements de capitaux et instruments financiers dérivés</b>	<b>919 517 018</b>	<b>908 924 829</b>

Sous la position Autres placements de capitaux, se trouve un produit structuré (Credit Linked Note) évalué selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts.

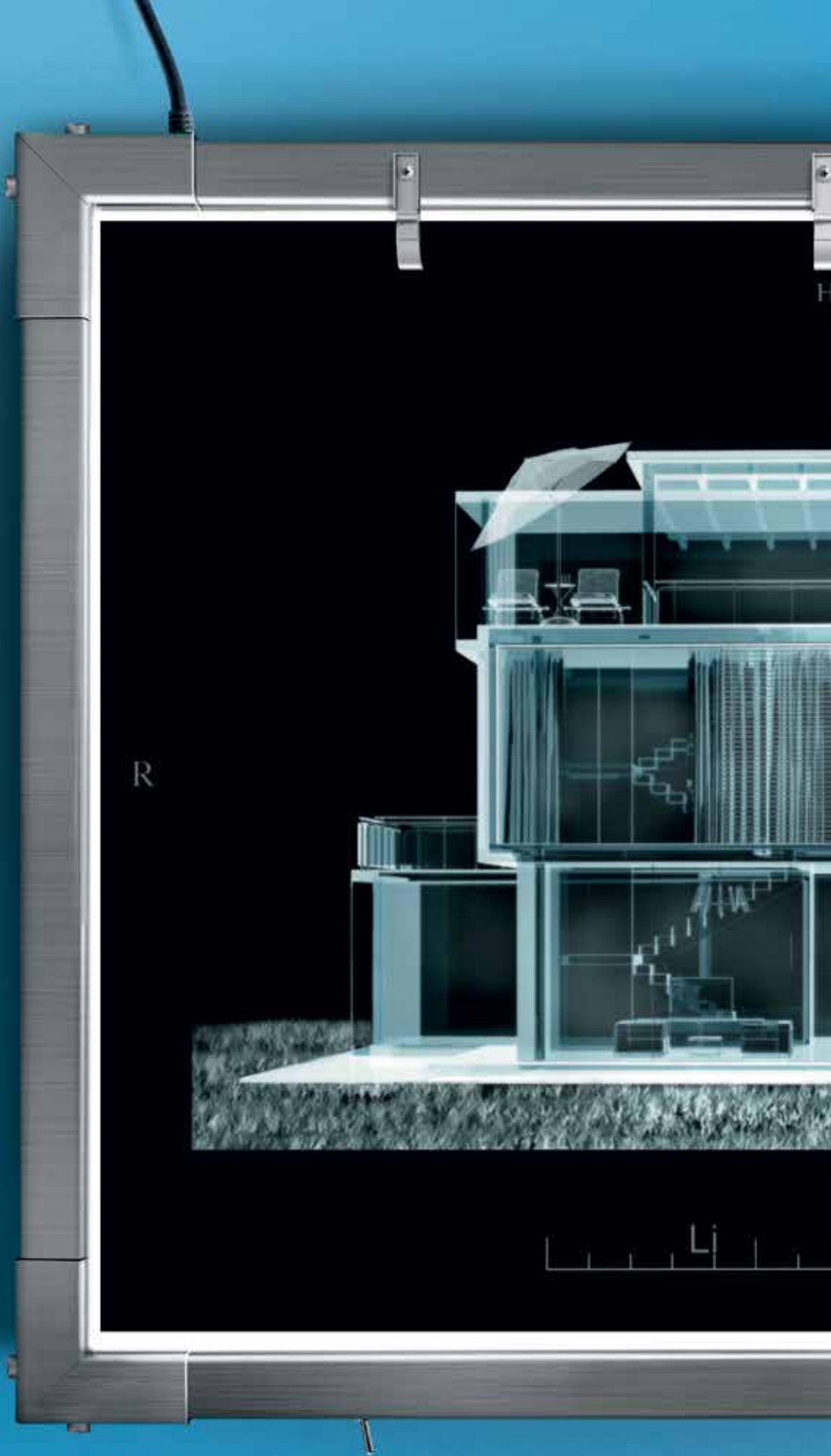
### Valeurs marchandes des placements de capitaux évalués selon la méthode d'amortissement des coûts

en CHF	2015	2016
Titres à revenus fixes	732 495 154	716 346 425
Autres placements de capitaux	4 999 826	—
<b>Total</b>	<b>737 494 980</b>	<b>716 346 425</b>

Les valeurs marchandes indiquées incluent l'intérêt couru porté au bilan sous la position Comptes de régularisation actifs.

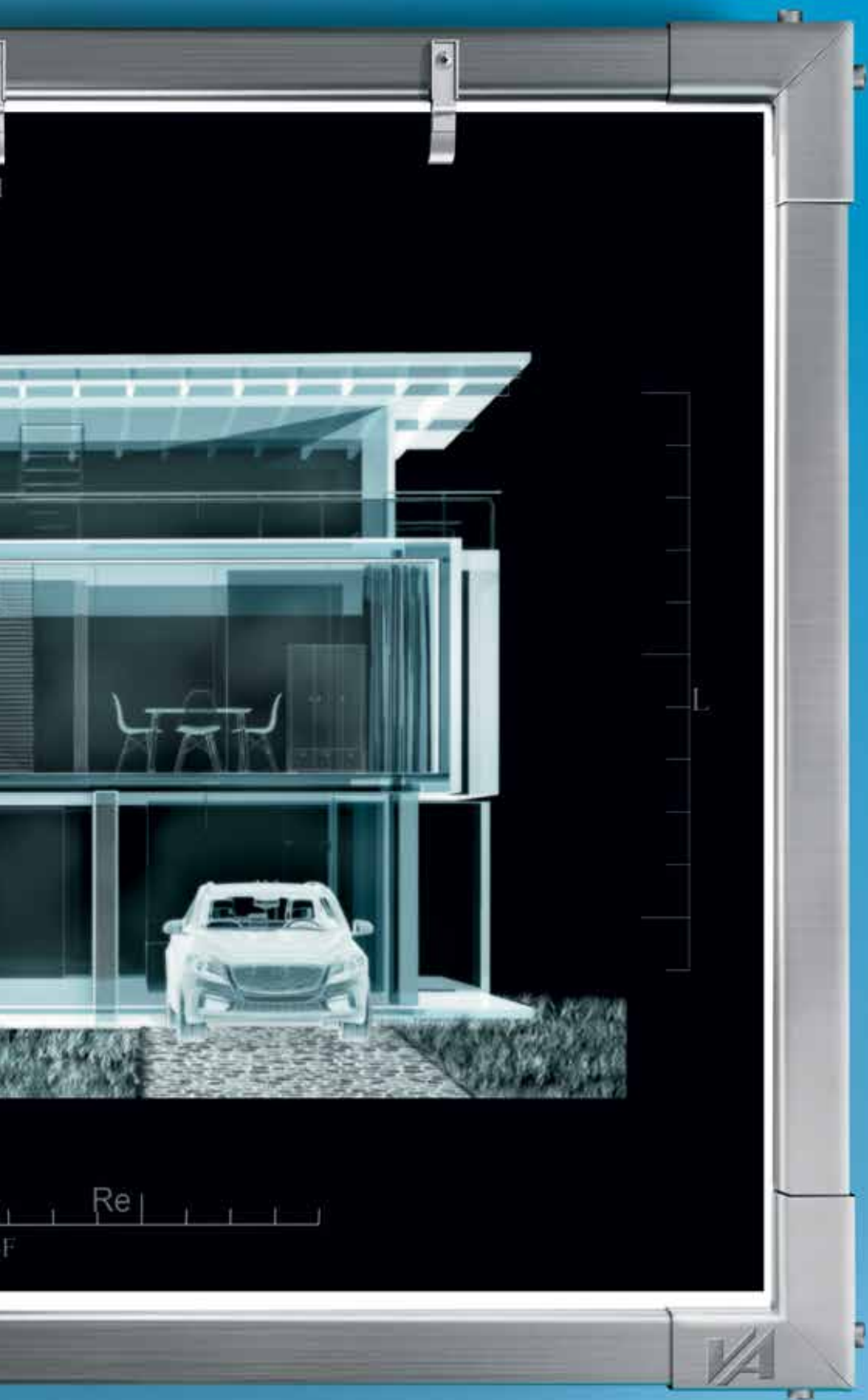
### Instruments financiers dérivés (net)

en CHF	2015	2016
<b>Devises</b>		
aux fins de sécurisation	2 708	271 601
aux fins de rendement reproductible	9 665	—
<b>Instruments de fonds propres et indices correspondants</b>		
aux fins de sécurisation	—	—
<b>Total</b>	<b>12 373</b>	<b>271 601</b>



R

L



Les meilleurs pronostics pour vos projets.

# Comptes annuels statutaires :

## Annexe

### Explications relatives au bilan

#### 2) Tableau des actifs immobilisés

en CHF	2015	2016
<b>Pour les immeubles (immeubles de placement)</b>		
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
État au 01.01.	202 845 000	205 917 468
Entrées	—	—
Sorties	– 745 000	—
Dépréciation sur la base d'une perte de valeur	– 987 532	– 1 013 945
Activation d'investissements générant une plus-value	4 805 000	2 078 000
<b>État au 31.12.</b>	<b>205 917 468</b>	<b>206 981 523</b>
<b>Pour les immobilisations corporelles</b>		
<b>Valeurs d'acquisition du mobilier, des aménagements et équipements informatiques</b>		
État au 01.01.	55 861	64 328
Entrées	8 467	38 987
Sorties	—	—
État au 31.12.	64 328	103 316
<b>Correctif de valeurs cumulées du mobilier, des aménagements et équipements informatiques</b>		
État au 01.01.	– 42 031	– 53 180
Amortissements prévus	– 11 149	– 30 643
État au 31.12.	– 53 180	– 83 822
<b>Valeur comptable nette au 31.12.</b>	<b>11 149</b>	<b>19 494</b>



## Explications relatives au bilan

<b>Pour les immobilisations incorporelles</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Valeurs d'acquisition des logiciels informatiques</b>		
État au 01.01.	8 615 644	8 694 648
Entrées	79 004	—
Sorties	—	—
État au 31.12.	8 694 648	8 694 648
<b>Correctif de valeurs cumulées des logiciels informatiques</b>		
État au 01.01.	-6 216 305	-7 913 605
Amortissements prévus	-1 697 300	-781 043
État au 31.12.	-7 913 605	-8 694 648
<b>Valeur comptable nette au 31.12.</b>	<b>781 043</b>	<b>—</b>

### 3) Créances issues de transactions d'assurance

en CHF	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Créances envers nos preneurs d'assurance	28 203	5 826
Créances envers des sociétés d'assurance	155 841	258 936
<b>Créances issues de transactions d'assurance</b>	<b>184 045</b>	<b>264 761</b>

### 4) Autres créances

en CHF	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Créances envers les gérances immobilières	2 285 130	800 213
Créances envers les autorités de taxation	1 201 905	1 343 415
Créances sur l'impôt anticipé	2 098 174	1 772 254
Autres créances	19 095	4 420
<b>Autres créances</b>	<b>5 604 304</b>	<b>3 920 302</b>

### 5) Comptes de régularisation actifs

en CHF	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Intérêts en cours sur placements de capitaux	8 871 138	8 660 025
Loyers régularisés des immeubles de rapport	861 789	795 423
<b>Comptes de régularisation actifs</b>	<b>9 732 927</b>	<b>9 455 447</b>

# Comptes annuels statutaires :

## Annexe

### Explications relatives au bilan

#### 6) Provisions techniques

en CHF	2015	2016
Reports de primes	7 205 139	6 844 738
Provisions pour prestations d'assurance	1 106 919	1 254 485
Autres provisions techniques	73 706 135	74 774 328
Réserve mathématique	838 552 016	829 694 078
Provisions pour participations contractuelles aux excédents	11 182 201	10 262 208
Provisions pour le fonds d'excédents	3 518 353	3 332 869
<b>Provisions techniques brutes</b>	<b>935 270 763</b>	<b>926 162 706</b>
Part des réassureurs aux provisions techniques	-2 426 774	-2 084 813
<b>Provisions techniques pour propre compte</b>	<b>932 843 989</b>	<b>924 077 893</b>

La position Autres provisions techniques englobe des provisions pour les consolidations de rentes et le risque de longévité, des provisions pour les garanties d'intérêt ainsi que les provisions de fluctuation légalement prescrites.

Le besoin de provisions, qui permet d'honorer les promesses de prestations garanties (garanties d'intérêt incluses), est examiné périodiquement et renforcé en période d'intérêts négatifs. Compte tenu des estimations actuelles et de la conjoncture qui prévaut, les prescriptions relatives aux provisions selon le plan d'exploitation sont entièrement satisfaites.

#### Part des réassureurs aux provisions techniques

en CHF	2015	2016
Réserve mathématique brute	838 552 016	829 694 078
Parts des réassureurs	-2 426 774	-2 084 813
<b>Réserve mathématique pour propre compte</b>	<b>836 125 242</b>	<b>827 609 265</b>

Autres positions actuarielles sans parts réservées aux réassureurs.

#### Provisions pour le fonds d'excédents

en CHF	2015	2016
État au 01.01.	3 139 865	3 518 353
Sorties issues d'attributions	-621 512	-685 484
Entrées issues d'attributions	1 000 000	500 000
<b>Provisions pour le fonds d'excédents</b>	<b>3 518 353</b>	<b>3 332 869</b>
<b>dont</b>		
– part définitivement attribuée du fonds d'excédents	683 363	650 232
– part libre du fonds d'excédents	2 834 990	2 682 638

## Explications relatives au bilan

### 7) Engagements issus de transactions d'assurance

en CHF	2015	2016
Engagements envers nos preneurs d'assurance	189 874	55 021
Engagements envers nos intermédiaires	42	191 413
<b>Dettes nées d'opérations d'assurance</b>	<b>189 916</b>	<b>246 433</b>

Tous les engagements sont échus dans un délai d'un an.

### 8) Passifs de régularisation

en CHF	2015	2016
Primes et placements de capitaux payés d'avance	196 375	3 443
Loyers régularisés des immeubles de rapport	1 125 387	1 066 284
Autres régularisations	176 532	99 900
<b>Comptes de régularisation passifs</b>	<b>1 498 294</b>	<b>1 169 627</b>

## Autres charges

### Remarques par rapport au bilan

L'Assurance des Médecins Suisses société coopérative est active en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein.

Elle propose exclusivement des contrats relevant de l'assurance vie individuelle.

Il n'existe aucun engagement conditionnel ou autre engagement susceptible de ne pas être porté au bilan.

### Transaction avec des parties liées

Il n'existe aucune transaction de ce genre.

# Comptes annuels statutaires :

## Annexe

### Explications relatives au bilan

9) Fonds propres en CHF	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Total du capital propre
<b>État au 31.12.2014</b>	<b>8 030 000</b>	<b>7 572 058</b>	<b>15 602 058</b>
Attribution au fonds de secours	—	-2 058	-2 058
Attribution aux provisions légales de bénéfices	120 000	-120 000	—
Attribution aux provisions volontaires de bénéfices	—	—	—
Bénéfice annuel	—	135 668	135 668
<b>État au 31.12.2015</b>	<b>8 150 000</b>	<b>7 585 668</b>	<b>15 735 668</b>
Attribution au fonds de secours	—	-5 668	-5 668
Attribution aux provisions légales de bénéfices	130 000	-130 000	—
Attribution aux provisions volontaires de bénéfices	—	—	—
Bénéfice annuel	—	153 073	153 073
<b>État au 31.12.2016</b>	<b>8 280 000</b>	<b>7 603 073</b>	<b>15 883 073</b>

### Explications relatives au compte de résultat

10) Versements pour cas d'assurance en CHF	2015	2016
Versements de capitaux en cas de décès et de vie	-40 462 721	-35 871 779
Rentes (rentes de vieillesse et survivants)	-13 061 857	-12 011 702
Incapacité de gain et invalidité (rentes et libération des primes)	-530 003	-600 552
Incapacité de gain et invalidité (capital)	-202 633	-74 734
Rachats	-10 325 948	-13 629 483
Autres prestations d'assurance versées	-2 390 262	-2 217 380
<b>Charges des sinistres : montants payés bruts</b>	<b>-66 973 425</b>	<b>-64 405 631</b>
Charges des sinistres : montants payées, part des réassureurs	265 117	307 779
<b>Virements pour cas d'assurance pour propre compte</b>	<b>-66 708 308</b>	<b>-64 097 852</b>

# Comptes annuels statutaires :

## Annexe

### Explications relatives au compte de résultat

#### 11) Variation des provisions techniques

en CHF	2015	2016
Variation des provisions pour prestations d'assurance	67 508	- 147 566
Variation des autres provisions techniques	- 2 200 223	- 1 068 194
Variation de la réserve mathématique	6 970 384	8 857 938
Variation des provisions pour participations contractuelles aux excédents	1 701 303	1 481 139
Variation des provisions pour le fonds d'excédents	- 1 000 000	- 500 000
<b>Variation des autres provisions techniques</b>	<b>5 538 972</b>	<b>8 623 318</b>
Part des réassureurs à la variation des provisions techniques	- 175 443	- 341 242
<b>Variation des autres provisions techniques pour propre compte</b>	<b>5 363 529</b>	<b>8 282 076</b>

#### 12) Charges d'acquisition et de gestion

en CHF	2015	2016
Frais de conclusion	- 249 248	- 462 659
Variation des frais de souscription délimités	282 491	414 972
Coûts de gestion	- 4 553 913	- 3 345 169
<b>Charges d'acquisition et de gestion</b>	<b>- 4 520 670</b>	<b>- 3 392 857</b>
Part des réassureurs aux charges d'acquisition et de gestion	—	—
<b>Charges d'acquisition et de gestion pour propre compte</b>	<b>- 4 520 670</b>	<b>- 3 392 857</b>

Les frais de gestion globaux sont répartis sur les différents domaines d'assurance et les placements de capitaux (cf. ch. 11) à l'aide d'une clé de répartition.

Les frais de gestion avant répartition entre les différents domaines d'assurance et les placements de capitaux incluent :

	2015	2016
<b>Amortissements :</b>		
– sur les immobilisations corporelles	11 149	30 643
– sur les immobilisations incorporelles	1 697 300	781 043
<b>Amortissements totaux</b>	<b>1 708 449</b>	<b>811 686</b>
<b>Frais de personnel :</b>	<b>2 008 318</b>	<b>1 991 768</b>

Les frais de personnel incluent les honoraires soumis à l'AVS versés aux organes.

L'Assurance des Médecins Suisses société coopérative renonce à tout système de bonus.

# Comptes annuels statutaires :

## Annexe

### Explications relatives au compte de résultat

#### 13) Produit/charges des placements de capitaux

en CHF

	2015	2016
Produit des placements immobiliers	15 633 123	15 653 635
Produit des titres	17 594 069	17 172 362
Produits issus des imputations (bénéfices non réalisés)	1 221 513	2 928 371
Profits provenant de la réalisation de placements	14 051 651	8 059 319
Dissolution des provisions de fluctuation des cours	300 000	—
Autres produits de placement	6 532	111 628
<b>Produit des placements de capitaux</b>	<b>48 806 887</b>	<b>43 925 315</b>
Charge des placements immobiliers	-3 904 943	-4 348 902
Amortissements sur placements (pertes non réalisées)	-4 796 886	-4 186 460
Pertes provenant de la réalisation de placements	-9 811 427	-8 206 672
Constitution de provisions de fluctuation des cours	—	-600 000
Autres charges de placement (frais de transactions, etc.)	-220 059	-121 286
Frais de gestion du capital	-2 250 610	-1 959 046
<b>Charges liées aux placements de capitaux</b>	<b>-20 983 925</b>	<b>-19 422 367</b>

Inclut le bénéfice généré par l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

#### Indications relatives aux produits et charges issus des placements de capitaux, par classe de placement répertoriée

en CHF

	2015	2016
<b>Immeubles</b>		
Produits	15 633 123	15 653 635
Imputations	—	—
Bénéfices réalisés	1 814 118	-503
<b>Produits des immeubles</b>	<b>17 447 241</b>	<b>15 653 132</b>
Charge des placements immobiliers	-3 904 943	-4 348 902
Amortissements et corrections de valeur	-987 532	-1 013 945
Pertes réalisées	—	—
<b>Charges des immeubles</b>	<b>-4 892 475</b>	<b>-5 362 847</b>

<b>Titres à revenus fixes</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Produits	16 941 810	16 013 194
Plus-values non réalisées	140 810	407 152
Bénéfices réalisés	1 808 618	668 978
<b>Produits des titres à revenus fixes</b>	<b>18 891 238</b>	<b>17 089 324</b>
Amortissements et corrections de valeur	-2 056 749	-1 692 152
Pertes réalisées	-1 869 697	-168
<b>Charges des titres à revenus fixes</b>	<b>-3 926 446</b>	<b>-1 692 319</b>

<b>Actions et parts de fonds</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Produits	558 475	1 133 473
Plus-values non réalisées	1 064 347	2 448 231
Bénéfices réalisés	1 735 345	135 103
<b>Produits des actions et parts de fonds</b>	<b>3 358 167</b>	<b>3 716 807</b>
Amortissements et corrections de valeur	-1 635 579	-1 438 963
Pertes réalisées	-600 183	-51 018
<b>Charges des actions et parts de fonds</b>	<b>-2 235 762</b>	<b>-1 489 981</b>

<b>Autres placements de capitaux</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Produits	93 785	25 694
Plus-values non réalisées	—	—
Bénéfices réalisés	—	—
<b>Produits des autres placements de capitaux</b>	<b>93 785</b>	<b>25 694</b>
Amortissements et corrections de valeur	—	—
Pertes réalisées	—	—
<b>Charges des autres placements de capitaux</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

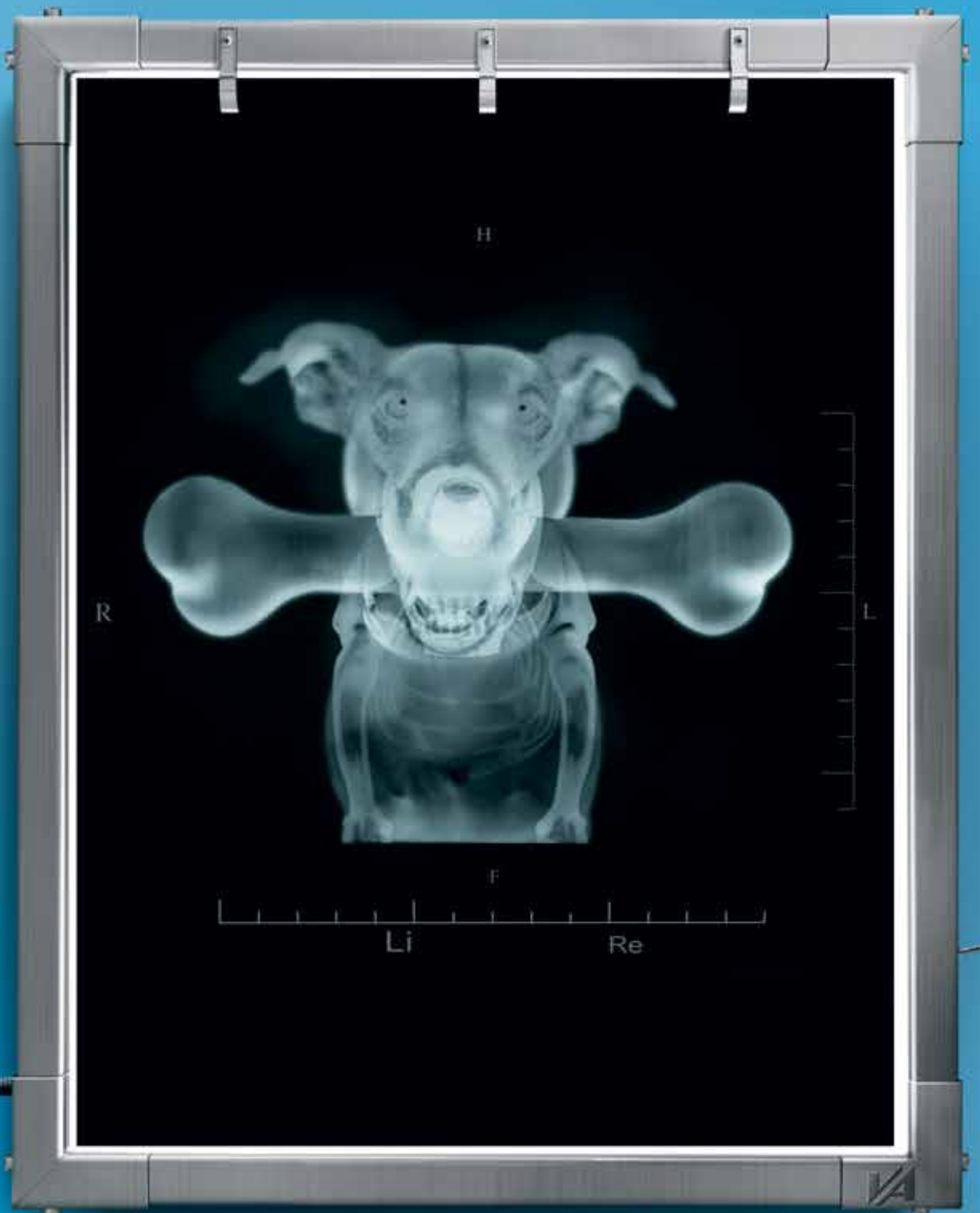
<b>Produits issus de l'utilisation d'instruments financiers dérivés</b>	<b>1 687 188</b>	<b>-691 106</b>
---	------------------	-----------------

# Affectation du bénéfice et fonds propres

en CHF, pour les exercices arrêtés au 31 décembre

	2015	2016
Bénéfice annuel	135 668	153 073
Bénéfice reporté	—	—
Bénéfice du bilan	135 668	153 073
<i>Le conseil d'administration demande que le bénéfice annuel soit réparti de la manière suivante :</i>		
Attribution aux réserves légales de bénéfice	130 000	150 000
Attribution au fonds de secours	5 668	3 073
Fonds propres avant l'affectation du bénéfice	15 600 000	15 730 000
Attribution aux provisions légales de bénéfices	130 000	150 000
Attribution aux provisions volontaires de bénéfices	—	—
<b>Fonds propres après l'affectation du bénéfice</b>	<b>15 730 000</b>	<b>15 880 000</b>





Les meilleurs pronostics pour vos réserves financières.

## Rapport de situation :

# Remarques préliminaires

### selon art. 961c CO – (hors comptabilité)

#### Stratégie commerciale et marche des affaires

La stratégie commerciale de notre société coopérative est régie par le marché privé de la prévoyance professionnelle. Les prémisses stratégiques obéissent dans ce cadre aux directives des instances supérieures, conformément aux buts et statuts de la société coopérative.

Dans le cadre d'une planification pluriannuelle, des domaines thématiques choisis sont analysés, tandis que des estimations sont formulées quant aux tendances et défis actuels. Le tout permet de projeter les conséquences possibles et mesures à adopter.

À la lecture du rapport annuel, le conseil d'administration et la direction ont entre autres observé, comme l'année précédente, trois développements dans le contexte actuel :

1. La conjoncture financière s'est une fois de plus péjorée. La croissance de l'endettement se poursuit. On observe la multiplication des mesures de politique fiscale et monétaire ayant un effet redistributif. La phase de conjoncture financière répressive, associée à de faibles taux d'intérêt persiste.
2. Conséquence des exigences accrues, les défis en matières de régulation ne cessent d'augmenter. Aucun changement de tendance ne se profile malheureusement. Les effets : accroissement des coûts et/ou réduction des bénéfices, et la perspective d'une concentration toujours plus importante des marchés. Les risques liés au système ont tendance à prendre de l'ampleur.
3. La prévoyance privée gagne en importance. La démographie, le vieillissement, le faible rendement des placements, ainsi que les réformes politiques difficilement applicables augmentent la pression sur les assurances sociales (LPP incluse).

Le conseil d'administration et la direction enjoignent la société coopérative à adapter ses objectifs en fonction des modifications conjoncturelles.

Des explications relatives à la marche actuelle des affaires et à la situation en fin d'exercice sont exposées et représentées graphiquement ci-après dans un contexte pluriannuel.

#### Organisation et nombre d'emplois à plein temps

L'Assurance des Médecins Suisses société coopérative, dont le siège se trouve à Berne, dispose d'une administration restreinte, avec une moyenne de 8 emplois à temps plein au cours de l'exercice sous revue. Par ailleurs, la société coopérative travaille en partenariat étroit avec diverses entreprises lui fournissant des prestations

dans le domaine de la vente, de l'accès au marché, des technologies informatiques, du service des actifs, de la gestion de fortune et gestion immobilière.

Le modèle organisationnel et ses fonctions spécifiques sont présentés dans le rapport de gestion. Les compétences décisionnelles incombent principalement au conseil d'administration.

#### Évaluation des risques / Gestion des risques

La gestion des risques englobe l'identification, la surveillance, la quantification et la gestion de tous les risques fondamentaux.

Les mécanismes de contrôle internes incluent une fonction et des processus de conformité efficaces. Ceux-ci garantissent dans leur globalité le respect des normes légales et prescriptions internes.

La fonction de gestion des risques et celle de conformité sont adaptées à la dimension, à la complexité et à l'organisation de l'entreprise, de même qu'aux risques de la société coopérative.

Au cours de l'exercice sous revue, la société a systématiquement répertorié les risques potentiels. L'appréciation en a été faite conformément à un catalogue de risques sur plusieurs niveaux, dont l'accent portait sur les points suivants :

- risques techniques liés aux assurances
- risques liés aux placements de capitaux
- risques opérationnels
- législation, changements sociétaux et concurrence
- risques commerciaux

Les risques à évaluer sur le plan qualitatif sont estimés périodiquement selon leur probabilité de survenue et cette estimation est motivée par écrit par les responsables du risque.

Cette classification et les évolutions sont considérées dans un espace temporel et sont évoquées régulièrement au sein du Management, dans le cadre de conférences de risque.

La gestion du risque est organisée de sorte que les risques principaux ainsi que les mesures visant à leur réduction ou sécurisation, soient observés et réévalués par les responsables du risque à intervalles réguliers.

Grâce à l'utilisation d'un modèle interne reflétant le test suisse de solvabilité (SST), les risques du marché, des assurances et du crédit sont quantifiés.

Sur le plan matériel, le SST se penche sur la question de la capitalisation conforme au risque de notre société coopérative.

### **Niveau des commandes et mandats**

La vente de produits d'assurance vie classique s'avère particulièrement tendue en raison des taux d'intérêts bas. De ce fait, les nouvelles opérations sont principalement souscrites dans le domaine des assurances de risque. A l'image des années écoulées, le volume des primes sur les marchés nous concernant s'est encore amenuisé, comme l'attestent les enquêtes de l'Association Suisse d'Assurances (ASA). Notre société coopérative n'a pas non plus été épargnée par cette tendance eu égard aux primes périodiques.

### **Activités de développement**

L'Assurance des Médecins Suisses société coopérative mise sur des produits durables, simples et compréhensibles. Les clients perçoivent, dans la mesure du possible, une participation aux excédents générés par la société coopérative.

La gamme de produits inclut des assurances d'épargne, de risque de décès et des rentes d'incapacité de gain. Les clients bénéficient de conditions préférentielles, dans le cadre du retrait échelonné du capital (plan de versement), ainsi que d'offres de partenaires de choix.

### **Événements hors du commun**

En raison du recul durable des rendements des placements de capitaux à moindre risque, actuellement à un niveau historiquement bas, la FINMA a abaissé les garanties fixes des intérêts grevant l'assurance-vie pour toutes les nouvelles affaires conclues à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Le Conseil d'administration et la direction ont étudié les conséquences et réactions possibles dans le cadre de la planification pluriannuelle 2017 à 2019. Outre la baisse de rendement des placements attendus, les faibles marges constituent également un risque élevé.

Malgré le positionnement avantageux des produits de l'AMS en termes de rapport prix/prestation, les conditions du marché nous ont contraints à réduire de manière significative les volumes de primes attendus.

Nos concurrents freinent les afflux nets de nouveaux capitaux, évitent et/ou se retirent en partie des activités de volume classique.

Les exigences élevées en termes de capital vis-à-vis des assureurs sur la vie, ainsi que la gestion des garanties d'intérêt contractuelles restent au centre des intérêts et ont un effet limiteur sur les pronostics de croissance de l'ensemble de la branche.

### **Perspectives d'avenir**

En Suisse, la recherche de solutions privées en matière de prévoyance restera toujours d'actualité. Dans un environnement riche en défis à relever aussi, les chances demeurent intactes pour les petits prestataires.

Afin de se positionner de manière adéquate et retrouver le chemin de la croissance en matière de primes périodiques, la société coopérative doit poursuivre son développement de façon constante et systématique.

A court et moyen terme, en raison de la conjoncture de taux d'intérêts bas, nous partons du principe que le volume des primes poursuivra son déclin.

Sur la base des placements existants, compte tenu du marché et d'une exposition prudente aux risques, nous espérons pouvoir continuer d'enregistrer pour notre société des rendements attractifs.

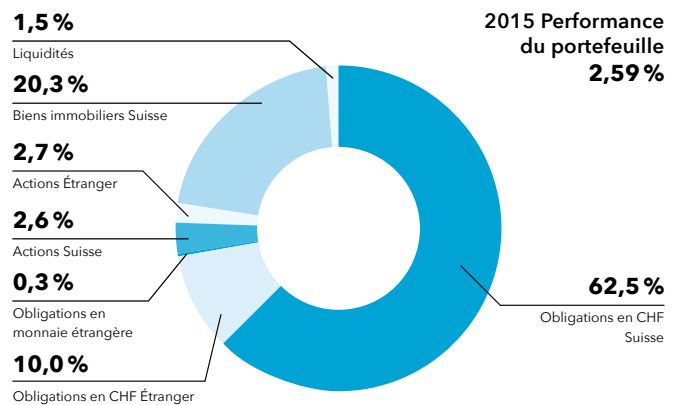
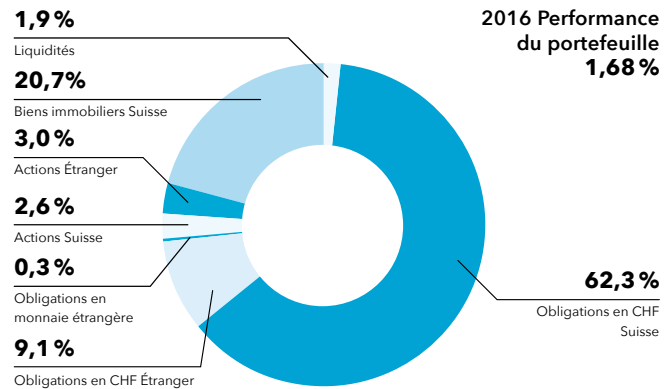
## Rapport de situation :

# Explications graphiques

### Répartition de la fortune par catégories de placement et performance du portefeuille

La performance du portefeuille de l'exercice sous revue atteint 1,68% (contre 2,59% l'année précédente). Elle englobe en particulier aussi les fluctuations du marché des obligations. La part des obligations représente 71,7% du portefeuille global (contre 72,8% l'année précédente). 90% de ces emprunts jouissent au minimum de la notation A. Pour ce qui est des biens immobiliers, il s'agit exclusivement d'immeubles (dénommés immeubles de rapport). Les frais générés par la gestion de fortune s'élèvent, pour l'exercice sous revue, à 0,20% (contre 0,24% l'année précédente).

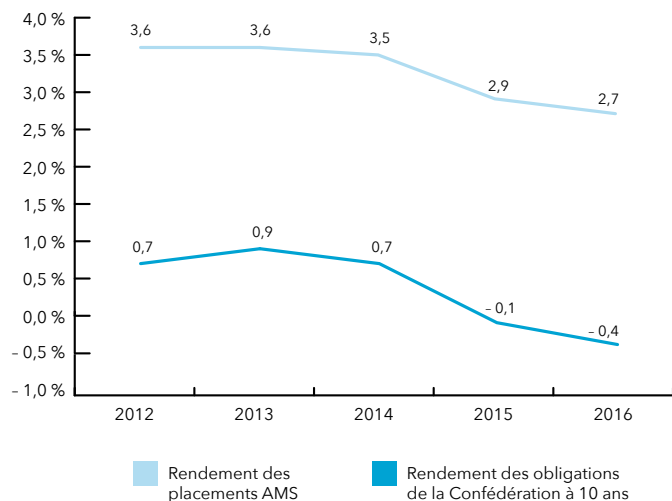
L'estimation des rendements est déterminée par une référénciation spécifique en fonction de chacune des catégories de placement. Pour les placements de la fortune liée, ainsi que l'utilisation des produits financiers, ce sont les directives de placement destinées aux assureurs (Circulaire FINMA 2016/5), ainsi que le règlement de placement interne qui prévalent.



### Rendement des placements en comparaison pluriannuelle

Le rendement des placements de la fortune liée atteint 2,7% pour l'exercice sous revue. En parallèle, les emprunts ont été pris en considération dans la perspective de la méthode linéaire d'amortissement des coûts. En comparaison avec le rendement des obligations de la Confédération à 10 ans,<sup>1</sup> (taux d'intérêt de référence), 2016 enregistre des rendements excédentaires de 3,1%. Sur la période de 5 ans, le rendement supplémentaire évolue dans une fourchette allant de 2,7% (2013) à 3,1% (2016). La fixation du taux d'intérêt technique maximal à la souscription de nouveaux contrats d'assurance se base sur le taux d'intérêt de référence. La courbe des taux dite « sans risque », assortie de ses facteurs d'escompte, est utilisée pour l'évaluation des obligations techniques dans le cadre du test de solvabilité (SST).

La chute constante des rendements a provoqué un besoin de réapprovisionnement supplémentaire en vue de garantir les taux d'intérêt.



<sup>1</sup> Source : BNS, Portail de données/Bulletin mensuel de statistiques économiques (valeurs annuelles)



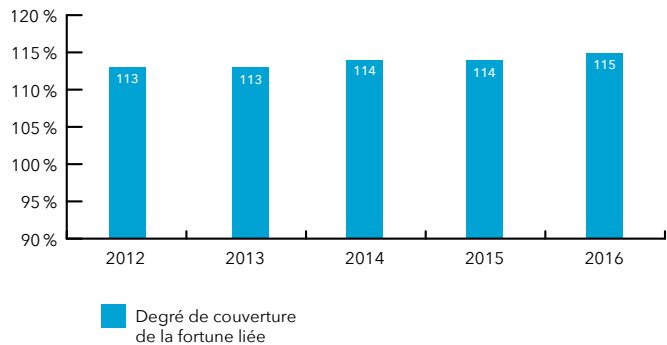
Les meilleurs pronostics pour vivre sereinement.

### Degré de couverture de la fortune liée

Le degré de couverture de la fortune liée a pu être augmenté de façon continue, passant de 113% (2012) à 115% (2016). La valeur clé établit une correspondance entre investissements et débits (entre autres provisions techniques).

L'introduction du test suisse de solvabilité (SST) a eu pour conséquence un accroissement substantiel des exigences imposées aux compagnies d'assurance en matière de fonds propres. La situation s'est exacerbée en raison du net recul de la courbe des taux de référence pour l'évaluation des provisions techniques et la réduction du rendement escompté des placements.

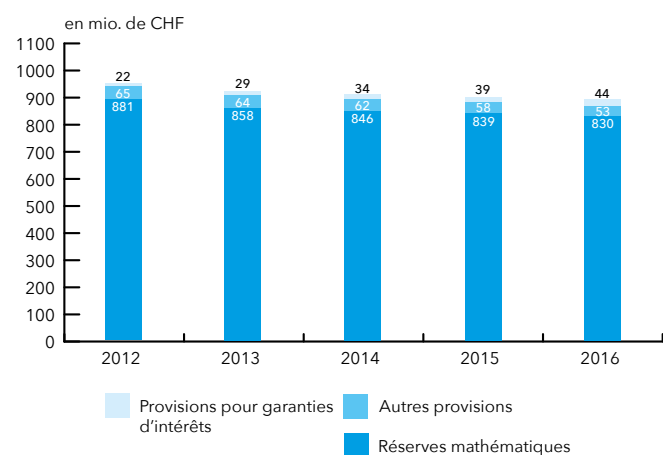
Dans le SST 2016, la coopérative se trouvait, comme l'année précédente, dans la zone verte du système des feux de signalisation.



### Évolution des provisions techniques

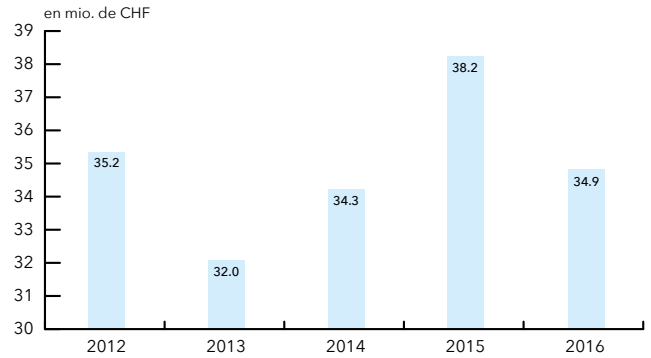
Les provisions techniques ont reculé de 968 millions (2012) à 926 millions de francs (2016). Nous enregistrons en parallèle une réduction de la réserve mathématique selon les bases tarifaires, de 51 millions de francs (-5,8%). Au cours de la même période, les provisions pour garanties d'intérêts ont progressé, pour passer de 22 à 44 millions de francs.

Les autres provisions englobent notamment les reports de primes, la charge de participation des assurés aux excédents, ainsi que les provisions pour les consolidations de rentes et le risque de longévité.

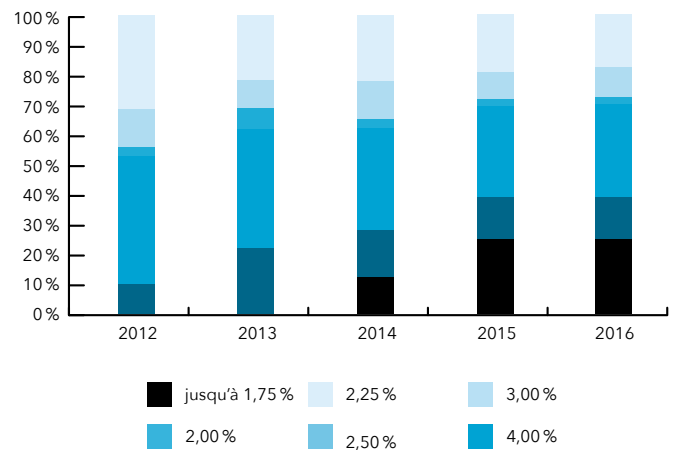


**Évolution des primes brutes et des entrées de primes classées en fonction du taux d'intérêt technique**

Dans le sillon des intérêts négatifs, la Société coopérative enregistre en 2016 un recul des primes de 38,2 à 34,9 millions de francs, ce qui correspond à une réduction du volume de 8,9%. Sans les placements de capitaux du plan de versement, et les placements spéciaux, les primes annuelles périodiques ont baissé de 5,1% en 2016. Cette baisse s'élevait encore à 1,6% au cours de l'exercice précédent.

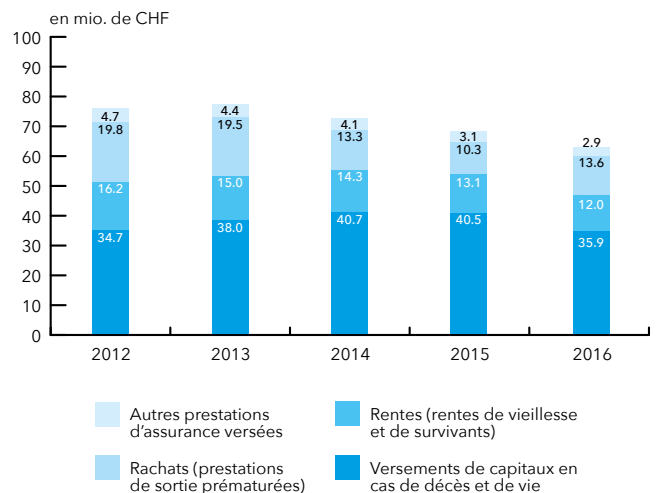


L'observation de la répartition des entrées de primes classées par intérêt technique, permet de constater encore une faible amélioration du mélange des primes au cours de l'exercice sous revue. La part issue de contrats d'assurance, d'une rémunération de 3% et 4%, a passé de plus de 46% (2010) à 31% (2015) et 25,3% (2016). Globalement, la rémunération du portefeuille d'assurance s'inscrit encore à un niveau très élevé par rapport aux rendements escomptés des placements.



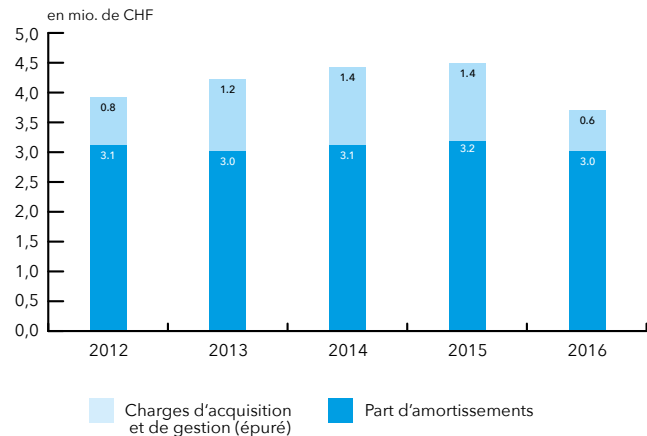
**Évolution des prestations d'assurance**

Pendant l'exercice sous revue, les prestations d'assurance annuelles de nos coopérateurs se sont chiffrées entre 64 et 77 millions de francs. Une grande partie des assurances sont maintenues jusqu'à l'échéance du contrat. Les rachats (prestations de sortie anticipées) sont repartis à la hausse en 2016 par rapport à l'année précédente. Des rentes de vieillesse et de survivants d'un montant total de 12 millions de francs ont été versées au cours de l'exercice sous revue.



### Évolution des charges d'acquisition et de gestion

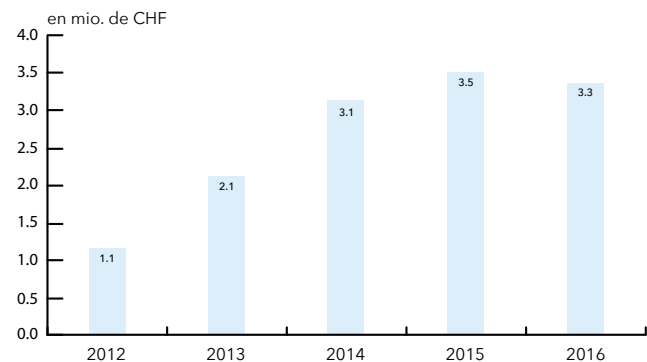
Avec l'achèvement en 2014 de la phase d'investissement dans le renouvellement intégral du modèle d'exploitation informatique (notamment du système de gestion des polices), une part importante du besoin d'amortissement n'aura plus de raison d'être à partir de 2016. A l'exclusion d'un effet spécial, les charges d'acquisition et de gestion ont pu être réduites de 5,6% à 3 millions.



### Évolution du fonds d'excédents

Le fonds d'excédents a pu être approvisionné au cours des exercices 2013, 2014 et 2015 à raison de 1 million de francs par année. Une part de 500 000 francs du résultat 2016 a été versée au fonds. Après distribution individuelle des excédents au cours de l'exercice sous revue, le fonds d'excédent indique un solde de 3,3 millions de francs au jour du bilan.

Le conseil d'administration a validé une nouvelle attribution individuelle avec effet en 2017. Ainsi, les contrats d'assurance avec un taux d'intérêt garanti de 2 %, pourront profiter d'une participation aux excédents.





# Rapport de situation :

## Projets et dossiers en cours

Pendant la période sous revue, la direction s'est chargée notamment des projets et dossiers en cours suivants (liste non exhaustive) :

Projets (P) / dossiers en cours (D)	2012				2013				2014				2015				2016			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
<b>Thèmes abordés dans le cadre des affaires courantes</b>																				
(P) Lancement des offres à valeur ajoutée																				
(P) Nouvelle présentation sur le marché et sur Internet																				
(P) Nouveau concept de communication																				
(P) Migration du portefeuille de rentes																				
(P) Lancement du produit d'épargne flexible																				
(P) Lancement du plan d'épargne <sup>1</sup>																				
(P) Nouveau système de gestion des polices																				
(P) Introduction de Global Custodian <sup>2</sup>																				
(P) Publication révision externe																				
(P) Publication révision interne																				
(D) Mandats de gestion des actions																				
(D) Mandats de gestion des immeubles																				
(D) Transactions de ventes d'immeubles																				
<b>Thèmes abordés dans le cadre de la législation/régularisation</b>																				
(D) ORSA <sup>3</sup>																				
(D) Ordonnance sur la surveillance partiellement révisée																				
(P) Nouveau droit comptable																				
(D) FATCA <sup>4</sup>																				
(D) Rapports FINMA-FIRST <sup>5</sup>																				
(D) Test suisse de solvabilité (SST)																				
(P) Paquet de mesures (SST)																				
(P) Modèle interne (SST) <sup>6</sup>																				
(D) Blanchiment d'argent (LBA)																				

<sup>1</sup> Autorisation relative à la nouvelle branche d'assurance A6 (contrat de capitalisation) attribuée par l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

<sup>2</sup> Intégration d'un service de dépôt dans le domaine des titres / utilisation de prestations de services d'Assetservicing. Externalisation de la comptabilité des titres.

<sup>3</sup> Autoévaluation de la situation de risque et du besoin de capital (Own Risk and Solvency Assessment, ORSA).

<sup>4</sup> Foreign Account Tax Compliance Act (États-Unis d'Amérique). La société coopérative possède le statut de «registered/approved deemed-compliant Foreign Financial Institution (FFI)» auprès de l'Internal Revenue Service (IRS) des USA ([www.irs.gov/](http://www.irs.gov/)).

<sup>5</sup> FINMA Insurance Reporting & Supervising Tool (rapport annuel et reportings internes en cours d'exercice).

<sup>6</sup> Modèle pour l'évaluation proche du marché des actifs et passifs, ainsi que la détermination d'un besoin en capital ajusté au risque (dit capital-cible).

**91<sup>e</sup> rapport de gestion de  
l'Assurance des Médecins Suisses  
société coopérative**

**Éditeur :**

Assurance des Médecins Suisses  
société coopérative  
Länggassstrasse 8  
3000 Berne 9  
Téléphone +41 31 301 25 55  
info@va-cooperative.ch  
www.va-cooperative.ch

**Concept et réalisation :**

KOMET Werbeagentur AG BSW  
www.komet.ch

**Impression :**

Druckerei Läderach AG  
www.laedera.ch

**Photos :**

Barbara Müller  
www.fotostudiobarbaramueller.com



